

Cahier des charges Gardiennage et Sécurité

Carnaval Biarnés 2012

Table des matières

Contexte	2
Présentation de la prestation	2
Contenu	2
Dates et Lieu	2
Intervenants	2
Les bénévoles de l'association	2
Les responsables de l'association	2
Le responsable sécurité	2
Agents de sécurité	2
Habilitation	3
Planning et personnel	3
Missions	5
Pilotage	6
Coordination générale	6
Synchronisation quotidienne	6
Pilotage d'urgence	6
Responsabilités	7
Partenariat	7
Réponses à ce Cahier des Charges	7
Signatures	8
Le représentant de l'association Carnaval Pantalónada	8
Le Prestataire	8

Contexte

Le Carnaval Biarnés est l'événement festif majeur de l'hiver dans la région sud-ouest. 50 000 personnes sur 12 jours de fête, plus de 500 musiciens et 400 acteurs bénévoles, tels sont les chiffres qui donnent une idée de la dimension de la manifestation.

Un tel événement impose aux organisateurs de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des carnavaliers et des installations. Le présent document détaille les exigences en termes de sécurité que devra remplir le prestataire sécurité retenu.

Présentation de la prestation

Contenu

La gestion de la sécurité du Carnaval Biarnés est une opération complexe. Elle consiste à assurer la sécurité des personnes mais aussi des biens dans l'enceinte du chapiteau monté pour l'occasion et situé place Verdun à Pau (64). La diversité des intervenants sous le chapiteau (cf. § Intervenants) doit faire l'objet d'une attention toute particulière.

Dates et Lieu

- Du 7 Février 2012 à 8h au 23 Février 2012 à 18h
- Place de Verdun (côté Sud)

Intervenants

Les bénévoles de l'association

Tout personne habilitée, c'est-à-dire possédant un badge (cf. § Habilitation), est considérée comme un bénévole de l'association.

Les responsables de l'association

Les responsables de l'association sont :

1. Pierre Roth, Président, 06 77 41 25 42, pierreroth64@gmail.com
2. Laurent Hillou, Vice-président, 06 86 40 63 36, lh.carnaval@gmail.com
3. Cyril Courrèges, Trésorier, 06 09 10 28 16, cyrillecourreges@yahoo.fr

Le responsable sécurité

Le nom du responsable sécurité de l'association 2012 sera communiqué au prestataire avant la fin de l'année 2011.

Agents de sécurité

Tout membre de la société de sécurité retenue, il est soit ADS (Agent de Sécurité) ou MCH (Maître-Chien). Toute équipe de sécurité doit comporter un responsable d'équipe.

Habilitation

Tout le **personnel du Carnaval Biarnés** habilité à circuler librement dans l'enceinte du chapiteau sera muni d'un **badge nominatif**. Toute personne ne possédant pas ce badge doit être considérée comme un carnavalier ou visiteur de passage et doit donc respecter les lieux de circulation définis par le responsable sécurité de l'association lors de la réunion de briefing (cf. §

Synchronisation quotidienne).

Planning et personnel

- Mardi 7 Février 2012

1 ADS	De 8h00 à 20h00
1 MCH	De 20h00 à 0h00

- Mercredi 8 Février 2012

1 MCH	De 0h00 à 8h00
1 ADS	De 8h00 à 20h00
1 MCH	De 20h00 à 0h00

- Jeudi 9 Février 2012

1 MCH	De 0h00 à 8h00
1 ADS	De 8h00 à 20h00
1 MCH	De 20h00 à 0h00

- Vendredi 10 Février 2012

1 MCH	De 0h00 à 8h00
1 ADS	De 8h00 à 20h00
1 MCH	De 20h00 à 0h00

- Samedi 11 Février 2012

1 MCH	De 0h00 à 8h00
1 ADS	De 8h00 à 18h00
3 ADS	De 18h00 à 0h00
1 MCH	De 18h00 à 0h00

- Dimanche 12 Février 2012

3 ADS	De 0h00 à 4h00
1 MCH	De 0h00 à 8h00
1 ADS	De 8h00 à 20h00
1 MCH	De 20h00 à 0h00

- Lundi 13 Février 2012

1 MCH	De 0h00 à 8h00
1 ADS	De 8h00 à 20h00
1 MCH	De 20h00 à 0h00

- Mardi 14 Février 2012

1 MCH	De 0h00 à 8h00
1 ADS	De 8h00 à 20h00
1 MCH	De 20h00 à 0h00

- Mercredi 15 Février 2012

1 MCH	De 0h00 à 8h00
1 ADS	De 8h00 à 20h00
1 MCH	De 20h00 à 0h00

- Jeudi 16 Février 2012

1 MCH	De 0h00 à 8h00
1 ADS	De 8h00 à 18h00
3 ADS	De 18h00 à 0h00
1 MCH	De 18h00 à 0h00

- Vendredi 17 Février 2012

3 ADS	De 0h00 à 4h00
1 MCH	De 0h00 à 8h00
1 ADS	De 8h00 à 18h00
3 ADS	De 18h00 à 0h00
1 MCH	De 18h00 à 0h00

- Samedi 18 Février 2012

3 ADS	De 0h00 à 4h00
1 MCH	De 0h00 à 8h00
1 ADS	De 8h00 à 18h00
3 ADS	De 18h00 à 0h00
1 MCH	De 18h00 à 0h00

- Dimanche 19 Février 2012

3 ADS	De 0h00 à 4h00
1 MCH	De 0h00 à 8h00
1 ADS	De 8h00 à 20h00
1 MCH	De 20h00 à 0h00

- Lundi 20 Février 2012

1 MCH	De 0h00 à 8h00
1 ADS	De 8h00 à 20h00
1 MCH	De 20h00 à 0h00

- Mardi 21 Février 2012

1 MCH	De 0h00 à 8h00
1 ADS	De 8h00 à 18h00
1 ADS	De 18h00 à 0h00
1 MCH	De 18h00 à 0h00

- Mercredi 22 Février 2012

1 MCH	De 0h00 à 8h00
1 ADS	De 0h00 à 04h00
1 ADS	De 8h00 à 20h00
1 MCH	De 20h00 à 0h00

- Jeudi 23 Février 2012

1 MCH	De 0h00 à 8h00
1 ADS	De 8h00 à 12h00

Missions

Les missions du prestataire de sécurité sont les suivantes :

1. Assurer une présence rassurante et visible mais discrète à l'entrée du chapiteau
2. Demander poliment aux fumeurs d'éteindre leur cigarette et leur présenter le point fumeur situé à l'entrée du chapiteau
3. Surveiller tout le tour du chapiteau. Aucun membre non habilité (cf. §Habilitation) ne devra être présent dans l'enceinte extérieure du chapiteau.
4. Indiquer poliment les toilettes pour éviter toute salissure sur le chapiteau
5. Interdire toute entrée d'animal domestique sous le chapiteau
6. Tenir une main courante des entrées/sorties des individus habilités dans le chapiteau hors des horaires d'ouverture au public. Cette main courante sera consultable à tout moment
- 7.** Se tenir à disposition du responsable sécurité de l'association pour toute demande particulière (cf §

8. Pilotage). Il est cependant demandé de répondre à la demande tout en continuant d'assurer du mieux possible les missions générales demandées dans ce paragraphe (Notamment, bien répartir les personnels pour ne pas créer de « vide »)
9. Tenir à jour la main courante avec réception et comptage des livraisons de marchandises et matériels sous le grand chapiteau situé place de Verdun.

Pilotage

Coordination générale

Le pilotage de l'équipe de sécurité est assuré par le responsable sécurité du Carnaval Biarnés. En supplément des missions qui sont confiées au prestataire (cf. § Missions), le prestataire sera sous l'autorité et la direction du responsable sécurité de l'association.

Le responsable sécurité de l'association a toute autorité sur l'équipe de sécurité pour :

- Placer les agents tout autour du chapiteau
- Demander une intervention autour ou dans le chapiteau
- Confier à un l'agent de sécurité responsable

Synchronisation quotidienne

Une réunion de briefing sera organisée par le responsable sécurité de l'association quelques heures avant l'ouverture du chapiteau au public pour chaque manifestation. Elle sera l'occasion de :

1. Repréciser, si besoin, les missions (cf. § Missions)
2. d'améliorer la prestation en revenant sur les points négatifs des jours précédents
3. d'éventuellement ajouter/supprimer une mission pour le jour J
4. de présenter les « points chauds » de l'enceinte de la journée
5. de donner les points de surveillance clé

Pilotage d'urgence

Pour tout évènement considéré comme majeur par un des responsables de l'organisation du Carnaval Biarnés (identifiés au § Les responsables de l'association), le pilotage de l'équipe de sécurité est transféré totalement et jusqu'à la résolution du problème à un des responsables de l'organisation selon la hiérarchie en vigueur dans l'association. Ce transfert (ainsi que le retour à une situation normale) se fera de façon orale et impliquera un transfert total des responsabilités sur le membre responsable.

Responsabilités

La bonne exécution des missions (cf. § Missions) est de la responsabilité du prestataire de sécurité.

La bonne coordination de l'ensemble (cf. §

Pilotage) est de la responsabilité du responsable de sécurité de l'association, hors situation d'urgence (définie au même paragraphe).

Tout vol dans l'enceinte du chapiteau est de la responsabilité du prestataire de sécurité.

Partenariat

Afin de soutenir la manifestation, le prestataire pourra faire apparaître sur son devis initial son désir de prendre un encart dans le programme du Carnaval Biarnés (distribué à 50 000 exemplaires). Les formats et prix des encarts possibles sont disponibles dans la rubrique téléchargement du site web : <http://www.carnavalbiarnes.com>

Format de l'encart :

Montant de l'encart : euros

Le prestataire qui fera un effort financier sera évidemment privilégié.

Réponses à ce Cahier des Charges

- Retours des devis détaillés avant le **28 octobre 2011**
- Retours par:
 - Email : en pdf sur contact@carnavalbiarnes.fr
 - **ET PAR** courrier: à l'adresse suivante :

Association Carnaval Pantalonada
Consultations 2012
46, boulevard Alsace Lorraine - 64000 Pau

Toute ristourne faite sur les prix standards pratiqués devra clairement apparaître sur votre devis.

Signatures

Le présent contrat est établi en deux exemplaires

Le représentant de l'association Carnaval Pantalonada

Nom / Prénom / Fonction : **ROTH Pierre – Président de Carnaval Pantalonada**

Fait le : à.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » et cachet

Le Prestataire

Nom / Prénom / Fonction :

Fait le : à.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » et cachet

Association Carnaval Pantalonada, 46 bd Alsace-Lorraine – 64000 PAU

Tél : 05.59.30.76.48 / Mèl : contact@carnavalbiarnes.fr